

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 80 (1953)
Heft: 5

Artikel: A propos du Glossaire de nos patois
Autor: C.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus loin, le préfacier parle de la chasse au patois, exercée sous prétexte qu'il était nuisible au français.

En organisant contre le pauvre « patè », écrit-il, une persécution scolaire, en s'acharnant à l'arracher partout comme de la mauvaise herbe, on n'avait point vu que l'on privait le français de racines et de sève. Il en est résulté qu'il a gardé chez nous un caractère artificiel. Quand nous le parlons ou l'écrivons, on dirait trop souvent que nous sommes en classe et que nous faisons des « compositions ».

Et plus loin :

On a trop longtemps méconnu, ignoré le droit que possède toute langue de puiser dans ses dialectes ce que le Zurichois Bodmer, dans sa lutte contre l'appauvrissement de l'allemand au début du XVIII^e siècle appelait des mots-forces. Ce droit, nos Lettres romandes ont toujours craint de le revendiquer.

Gonzague de Reynold, parlant enfin de l'œuvre de Fernand Ruffieux, en comparant le texte original et la traduction française, conclut :

Fernand Ruffieux a fait œuvre de visuel avec une grande sobriété d'épithètes, en évitant les descriptions littéraires, les effusions sentimentales et les tirades patriotiques. Il en est résulté une certaine sécheresse, mais pour la traduction seule. Si vous prenez le texte original, chaque mot porte et fait image. La puissance du gruérin s'y révèle, qui est celle d'une langue riche en substantifs et que l'abstraction n'est pas encore venue dessécher.

Chers patoisants, lisez *Lè j'armalyi di Colombètè*, vous y prendrez un plaisir certain et en tirerez des enseignements précieux.

rms.

¹ Poème gruérin avec traduction française de Fernand Ruffieux, préface de Gonzague de Reynold (Editions du Comté, Bulle).

Bulletin de souscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Souscrit ex. **Les Armallis des Colombettes.** Prix 4.- contre remboursement plus le port. Versement : fr. 4.- chèq. post. II b 3102.
A retourner à Fern. Ruffieux, La Tour de Peilz.

A propos du Glossaire de nos patois

Au Grand Conseil fribourgeois, MM. les députés Brodard et Gérard Glasson sont intervenus en faveur d'un appui au Glossaire des patois de la Suisse romande.

Il paraît que les feuillets de ce monumental ouvrage sont au point, prêts à être publiés ; mais des motifs d'ordre financier font que ce glossaire ne paraît qu'au compte-gouttes, et qu'on n'en verra pas la fin avant le XXI^e siècle. Ce qui est tout de même un comble !

Il paraît aussi que l'aide financière à sa parution est, de la part du canton de Vaud, absolument ridicule. N'est-il pas grand temps d'intervenir ? Que pensent nos députés patoisants au Grand Conseil vaudois (ils sont au moins trois) de l'intervention de leurs collègues fribourgeois ? C. M.